



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que POST Luxembourg a introduit une demande, en vue d'obtenir une autorisation relative à l' :

Exploitation d'un site d'installations radioélectriques site Limpach-Bassin, rue de Reckange à LIMPACH ; LUREF : 67036, 69815

La demande de modification concernant le dossier n°1/24/0146 du 21 mai 2024 peut être consultée à la maison communale à Reckange-sur-Mess du 7 juin au 24 juin 2024 inclus.

Reckange-sur-Mess, le 5 juin 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,


Christian TOLKSDORF
Bourgmestre f.f.


Savas KOROGLANOGLU
Secrétaire communal

07.06.2024 – 24.06.2024
1-2024-001-DEM

www.reckange.lu